

1. OFFICE DU PATRIMOINE ET DE L'ARCHÉOLOGIE

1.1. Section Conservation du patrimoine

1.1.1. Introduction

En 2017, la section a accompagné techniquement et soutenu financièrement plusieurs chantiers de restauration d'envergure. Elle a poursuivi, avec les autres sections, la révision de la Loi cantonale sur la protection des biens culturels (LCPBC), collaboré avec le Service de la culture à l'actualisation de la Liste des traditions vivantes en Suisse, et a participé à l'application cantonale de l'Inventaire fédéral des voies de communication historiques de la Suisse (IVS), à la valorisation de bâtiments patrimoniaux par la mise en ligne d'articles historiques sur Wikipedia ainsi que sur l'application Traverse dans le cadre du projet Interreg permettant la découverte des patrimoines franco-suisse. Elle a mis sur pied un projet de médiation scolaire pour l'Année européenne du patrimoine 2018 et collaboré à l'expertise d'un mémoire en MAS consacré à l'architecture du 20^e siècle dans le canton de Neuchâtel. La section a également répondu à de nombreuses demandes d'informations et de conseils techniques et mené des recherches sur divers édifices, organisé plusieurs manifestations publiques et visites commentées dans des lieux patrimoniaux et publié diverses études.

1.1.2. Gestion

1 chef d'office et conservateur cantonal (1 EPT), 1 architecte (0.6 EPT), 2 technicien-e (s) (1.7 EPT), 1 archéologue médiéviste (0.8 EPT), 2 historiennes des monuments (1.6 EPT), 1 historienne de l'art (0.4 EPT), 1 collaboratrice administrative (0.8 EPT).

1.1.3. Activités déployées

La section a mené des recherches historiques, des documentations et des investigations archéologiques, parfois avec la section Archéologie, concernant en particulier les thermes gallo-romains de Serrières, le château, la Collégiale, l'hôtel de ville, l'abbaye de Fontaine-André, la villa de Pury, la maison de la Favarge, un plafond peint provenant de la rue du Pommier 9 à Neuchâtel ; l'ancienne église Saint-Martin et la maison Jeanneret à Cressier ; l'ancien manège, les bâtiments rue Léopold-Robert 73 et rue Fritz-Courvoisier 17 à La Chaux-de-Fonds ; le prieuré à Môtiers ; le Moulin du Col-des-Roches au Locle ; l'hôtel du Cerf et la chapelle du cimetière aux Ponts-de-Martel ; le château de Montmirail à Thielle-Wavre ; le moulin de la Borcarderie à Valangin.

Les collaborateurs de la section ont aussi été sollicités à de nombreuses reprises pour répondre à des questions d'élèves et d'étudiants, de journalistes, de spécialistes ou d'amateurs et ont participé aux activités de plusieurs comités et groupes de travail professionnels.

Le Conseil d'État a adopté trois arrêtés de mise sous protection pour : **La Chaux-de-Fonds** : Numa-Droz 143, cinéma Scala à la rue de la Serre 52 ; **Valangin** : place de la Collégiale 3 ainsi qu'un arrêté de mise à l'inventaire pour : **La Sagne** : La Queue de l'Ordon, tandis que la section a préavisé 342 dossiers de permis de construire et plans de gestion des forêts.

22 arrêtés de subvention définitive, représentant un montant total de 569'484 francs, et 18 arrêtés de subvention provisoire, représentant un montant de 267'319 francs, ont été adoptés par le Conseil d'État ou le DJSC. Les subventions cantonales versées en 2017 se sont élevées à 428'352 fr. 35. Les subventions fédérales se sont quant à elles élevées à 506'013 francs. Rappelons en outre que les travaux en cours de restauration intérieure de la Collégiale de Neuchâtel bénéficient de l'octroi par le Grand Conseil en 2015 d'une subvention cantonale de 2'095'000 francs.

Les manifestations figurant au programme de la 24^e édition des Journées européennes du patrimoine ont attiré, les 9 et 10 septembre 2017, près de 3'400 visiteurs qui se sont exercés à la lecture des langages du pouvoir, de ses signes les plus discrets à ses manifestations les plus

ostentatoires. Les 14 sites ouverts cette année dans l'ensemble du canton ont en effet proposé un véritable kaléidoscope de manifestations du pouvoir, tant matérielles qu'immatérielles.

1.1.4. Perspectives d'avenir

Si la section a achevé l'essentiel de la mise à jour sur le terrain du Recensement architectural du canton de Neuchâtel afin d'anticiper les prochaines révisions de règlements d'aménagement communaux, des notices descriptives continueront d'être complétées au cours des prochaines années. La loi révisée sur la sauvegarde du patrimoine culturel (ancienne LCPBC) sera soumise au Grand Conseil en 2018.

Plusieurs chantiers de restauration d'envergure sont annoncés à travers l'ensemble du canton pour ces prochaines années, outre ceux qui seront encore en cours en 2018 ; la mise en valeur du patrimoine neuchâtelois par des publications et des manifestations sera activement poursuivie.

1.2. Section Laténium, parc et musée d'archéologie

1.2.1. Introduction

L'année 2017 a été marquée par trois événements majeurs : l'inauguration des premiers éléments du renouvellement muséographique financé par la Fondation La Tène, la réorganisation de la direction avec l'entrée en fonction d'une nouvelle directrice adjointe et d'une administratrice, et surtout l'attribution d'une importante subvention de la Confédération. Suite à une évaluation d'experts plaçant le Laténium dans le peloton de tête des cinq musées les plus dignes d'un soutien fédéral, cette reconnaissance de l'Office fédéral de la culture assure un financement d'un montant cumulé de 1'420'000 francs pour les cinq prochaines années.

1.2.2. Gestion

1 directeur (0.85 EPT), 1 directrice adjointe (0.75 EPT), 1 administratrice (0.75 EPT), 3 conservateurs-restaurateurs (1.5 EPT), 1 collaboratrice scientifique (1 EPT), 2 médiateurs culturels (1.1 EPT), 2 secrétaires (1.55 EPT), 4 employées d'accueil (1.9 EPT), 1 graphiste (0.8 EPT), 1 régisseur (1 EPT), 1 collaborateur technique (0.5 EPT), 1 jardinier (0.5 EPT), ainsi que 16 guides-animateurs et 6 auxiliaires d'accueil payés à l'heure selon la demande. Par ailleurs, 1 médiatrice en placement du Service de l'emploi, 5 civilistes, 16 stagiaires en conservation-restauration (Haute École ARC Neuchâtel), 1 stagiaire en graphisme (École d'arts visuels de Bienne), 1 stagiaire en muséologie (Université de Neuchâtel) et 2 stagiaires en archéologie (Université de Neuchâtel et Institut national du patrimoine, Paris).

1.2.3. Activités déployées

Le renouvellement du Laténium se poursuit sur de nombreux fronts. Au plan stratégique, la réorganisation de la direction entrée en vigueur le 1er mai permet d'optimiser la communication du musée et d'affirmer la spécificité de son approche réflexive de la valorisation du patrimoine. Dans le cadre de World Heritage Experience Switzerland, le Laténium a par ailleurs obtenu sa reconnaissance officielle comme principal Centre d'interprétation touristique des Palafittes à l'UNESCO.

L'ambitieuse réorganisation des dépôts a dépassé la phase des mesures urgentes pour atteindre sa vitesse de croisière. Conduit par le laboratoire de conservation-restauration en collaboration étroite avec l'Archéologie cantonale, ce travail assure une meilleure prise en compte du potentiel scientifique et muséologique des collections, dont le volume a enfin pu être estimé précisément, soit 525'000 objets. Avec le soutien du Service des bâtiments de l'État, cette année a également vu l'achèvement d'un grand nombre de chantiers de rénovation, avec notamment le remplacement d'équipements techniques et domotiques obsolètes.

Sur le plan muséographique, le Laténium a concentré ses efforts sur le renouvellement de son exposition permanente. Grâce aux importants soutiens financiers privés réunis par la Fondation La Tène, ce projet a connu une première concrétisation, avec l'inauguration, les 8/10 septembre, d'un nouvel espace d'introduction, le remontage en plein air d'une tombe monumentale de l'âge du Bronze récemment découverte à Colombier, ainsi que le lancement d'une première version de « Totemi », une application mobile de visite guidée du parc archéologique.

Prolongée jusqu'au 17 avril, l'exposition « Archives des sables, de Palmyre à Carthage » a contribué à la prise de conscience quant aux destructions patrimoniales provoquées par les conflits au Proche-Orient. Le Laténium s'est d'ailleurs associé à une entreprise pilotée par le Musée européen de la civilisation celtique de Bibracte (France), pour soutenir des projets de conservation préventive conduits par des archéologues syriens.

Sur le plan des activités publiques, le secteur de la médiation a poursuivi le renforcement des événements à dates fixes, afin de compenser l'attractivité toujours plus faible des animations traditionnelles, comme les anniversaires au musée. Les ateliers « En famille », les formules « Éclairage sur... », « Auf Deutsch » et tout particulièrement « Leur Laténium », sans parler des programmes mis sur pied pour les publics en situation de handicap, ont connu un succès remarquable.

Au cours du printemps, la direction du musée a monté un solide dossier de candidature pour les contributions d'exploitation des musées désormais mises au concours par l'Office fédéral de la culture. Cet effort a été couronné de succès, puisque l'évaluation des experts a souligné le caractère novateur et l'originalité du travail de médiation, ainsi que le rayonnement scientifique de la valorisation des collections de référence. Cette évaluation très favorable assure au Laténium une subvention annuelle moyenne de 284'000 francs pour la période 2018-2020.

1.2.4. Perspectives d'avenir

Les contributions financières futures de la Confédération et les soutiens déjà réunis auprès de donateurs privés, de même que la caution de l'UNESCO, offrent des perspectives idéales pour la poursuite et l'accélération de la dynamique positive actuelle. Comme le relevait l'an passé la Commission de gestion du Grand Conseil, ce rayonnement repose toutefois sur des bases fragiles, notamment dans les synergies avec l'Archéologie cantonale et l'Institut d'archéologie de l'Université de Neuchâtel, qu'il convient de consolider.

1.3. Section Archéologie

1.3.1. Introduction

Les installations mises en place dans la grotte de Cotencher (Rochefort) garantissent désormais la protection à long terme de sa substance archéologique. Les fouilles de contrôle réalisées cette même année à l'intérieur de la cavité rendent compte du potentiel scientifique extraordinaire du plus vieux gisement archéologique neuchâtelois, l'un des plus importants de Suisse pour la préhistoire ancienne.

1.3.2. Gestion

1 archéologue cantonale (1 EPT), 5 archéologues (4.1 EPT), 1 archéologue chargée des inventaires (0.8 EPT), 1 archéomaticien (1 EPT), 1 archéologue-dendrochronologue (1 EPT), 1 technicien de fouilles (1 EPT), 2 spécialistes des sciences naturelles (0.9 EPT ; 0,8 EPT dès le mois d'août), 1 photographe (0.4 EPT), ainsi qu'1 « technicien-e (s) de fouille » (CDD, 0.6 EPT).

1.3.3. Activités déployées

Quelque 200 projets de construction et d'infrastructure ont fait l'objet d'un traitement administratif

de la part de la section Archéologie ; 58 ont nécessité une intervention de terrain, matérialisée soit par la réalisation de sondages de diagnostic à la pelle mécanique, soit par des surveillances de chantiers. Ces opérations, échelonnées sur toute l'année, ont été menées sur l'ensemble du territoire cantonal. Elles n'ont pas été suivies de fouilles extensives, compte tenu de la modestie ou de la nature des vestiges archéologiques qui ont pu être dégagés et documentés dans le cadre même des chantiers de génie civil : ce fut notamment le cas, par exemple, pour sept tombes du XVII^e siècle, témoins d'un ancien cimetière aujourd'hui disparu au centre du village de Rochefort.

Sur la même commune, dans les gorges de l'Areuse s'est poursuivi le *Projet de valorisation de la grotte de Cotencher*. L'année 2017 a vu la finalisation de plusieurs études initiées par les institutions partenaires. Préalablement à l'installation des nouvelles infrastructures (escaliers, passerelle et parois métalliques), la section Archéologie est intervenue sur le terrain, afin de procéder à une petite fouille de contrôle à l'emplacement de la découverte, en 1964, d'un fragment de mandibule attribuée à une Néandertalienne d'une quarantaine d'années. De nouvelles datations indiquent par ailleurs que les plus anciennes occupations humaines de Cotencher sont antérieures à 70'000 ans, ce qui fait de cette cavité le plus vieux gisement archéologique neuchâtelois. Enfin, les données inédites que livre Cotencher sur l'histoire des glaciations à la bordure jurassienne du Plateau suisse l'imposent aussi comme l'un des sites les plus exceptionnels de la préhistoire helvétique.

Deux grottes, deux destins ! Surplombant Couvet, la grotte des Plaints, occupée il y a quelque 50'000 ans, n'a pas bénéficié de la même bienveillance que la précédente. En effet, elle a été l'objet d'une fouille clandestine au début de l'été, provoquant d'importants dégâts et une perte inestimable de sa substance scientifique. Et comme pour confirmer la loi des séries...un second cas de pillage fut signalé peu après, cette fois dans la forêt en amont de Bevaix. Un tumulus celtique (tombe surmontée d'un tertre de pierres) a été en grande partie détruit par des chasseurs de trésors sans scrupule, usant d'appareils de détection de métaux. Ces deux épisodes témoignent de nouvelles collaborations avec la police neuchâteloise, mais surtout de l'urgence à mettre en vigueur la nouvelle loi cantonale sur la sauvegarde du patrimoine culturel (ancienne LCPBC) et d'appliquer les mesures qui s'imposent, afin d'éviter de nouveaux cas de pillage du patrimoine neuchâtelois.

Pour terminer, le monitoring des Palafittes neuchâtelois classés au Patrimoine mondial est une tâche qui se poursuit sur le long terme, conformément aux prescriptions de l'UNESCO. En marge de la réalisation de prospections ponctuelles sur plusieurs sites et vestiges immergés, les efforts se sont concentrés sur la couverture topographique de la station du Bronze final de Bevaix/Le Désert, affectée par une importante érosion (site non classé, voisin du village labellisé de L'Abbaye 2). Des analyses dendrochronologiques effectuées sur plusieurs pieux en chêne ont permis, par la même occasion, de préciser la durée d'occupation de ce village (de 939 à 881 av. J.-C). Si le monitoring des Palafittes constitue, depuis 2011, une mission pérenne de la section Archéologie, son intensité n'en demeure pas moins largement tributaire des disponibilités budgétaires annuelles : ainsi, ce n'est qu'en 2017 que les Arrêtés du Conseil d'État du 7 mai 2014, interdisant la navigation, l'ancrage et la plongée sur trois sites classés (Saint-Aubin, Gorgier, baie de Bevaix), ont pu être matérialisés par la pose de balises délimitant les périmètres de protection archéologique (mandat au SCAN).

1.3.4. Perspectives d'avenir

Ces prochaines années, les Vallées et les Montagnes devraient constituer l'espace d'investigations archéologiques prioritaires déclinées en plusieurs opérations parallèles et complémentaires : sondages de diagnostic et fouilles intégrés dans nombre de projets de construction et d'infrastructure (H20 et H18), monitoring des grottes, prospection des crêtes et des zones d'altitude en collaboration avec les Universités de Neuchâtel et de Besançon, ainsi que l'archéologie cantonale vaudoise. Une perspective au conditionnel, sachant que l'avenir de l'archéologie cantonale est gravement compromis par le plan financier des années 2018-2021.